

Le 25 juillet 1770 – Desroches et Poivre au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/26.

---

---

A l'Isle de France le 25 juillet 1770 (reçu le 30 avril 1771)

MM. Desroches et Poivre.

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire de l'ordonnance provisoire que nous avons faite pour la conservation des muscadiers et des géroflers introduits en cette île. Nous vous prions de vouloir bien nous faire connaître les intentions de Sa Majesté à cet égard.

Nous sommes avec respect

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Ch. Desroche Poivre

Au Port Louis Isle de France

Ce 25 juillet 1770

\* \* \*